

**Rapport d'évaluation technique du document de stratégie
sectorielle de l'éducation au Cameroun,
en vue de son endossement par les partenaires techniques
et financiers à l'initiative Fast-Track.**

Yaoundé, 9 juin 2006 .

La définition d'une stratégie décennale visant à garantir la scolarité primaire universelle de qualité d'ici à 2015 est un exercice très contraint au Cameroun.

Le système éducatif camerounais est marqué par les conséquences de la crise économique du milieu des années 90, qui a profondément affecté son fonctionnement. Par comparaison avec bien d'autres systèmes africains, il avait été longtemps en mesure d'atteindre des performances quantitatives et qualitatives appréciables avec des financements publics modestes. Malheureusement, une décennie de crise économique et sociale l'a dégradé, et il doit aujourd'hui affronter de nombreuses contraintes.

La première contrainte pesant sur le secteur de l'éducation tient à son financement. Par tradition, les arbitrages intersectoriels sur les ressources publiques ne sont pas favorables à l'éducation (16,3 % des ressources de l'Etat correspondant aux dépenses courantes, soit 2,6 % du PIB consacrés à l'éducation). A ce sous-financement interne relatif s'ajoute la modestie des apports de l'aide extérieure : peu de partenaires techniques et financiers sont présents, et les concours sont relativement limités, par comparaison avec d'autres pays.

La seconde contrainte pesant sur le secteur est institutionnelle. Depuis fin 2004 en effet, quatre ministères ont en partage la gestion du secteur : ministères de l'enseignement de base, de l'enseignement secondaire, de l'emploi et de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur. Cet éclatement ne facilite pas l'élaboration d'une stratégie sectorielle commune, ni les négociations budgétaires, ni l'établissement de documents comme les CDMT qui pourraient les favoriser.

La troisième contrainte relève d'une gestion des flux traditionnellement marquée par une culture scolaire de la sélection précoce et de la promotion des élites vers des études générales longues. Cette gestion, qui laisse peu de place à un pilotage central, se traduit, en particulier dans le sous-système francophone, par un taux d'achèvement primaire encore insuffisant (56 %), par des taux de redoublement très élevés, par la persistance de fortes disparités régionales, sociales et de genre, et par un divorce entre les effectifs de jeunes diplômés du secondaire et du supérieur et la structure des emplois.

La prévalence relativement forte du VIH-SIDA au Cameroun ¹ constitue une contrainte supplémentaire, en raison des conséquences démographiques de la pandémie pour la population enseignante, de la présence de nombreux orphelins appelant des dispositifs spéciaux, et de la nécessité de développer des programmes éducatifs préventifs.

Dans ce cadre là, les auteurs de la stratégie sectorielle disposent de peu d'alternatives pour orienter le système éducatif camerounais vers l'objectif « scolarité primaire universelle de qualité » en 2015, et vers des indicateurs qui correspondent aux vœux de l'initiative Fast Track et de son cadre indicatif. En présentant huit scénarios possibles, et en arrêtant celui qui est développé dans le modèle de simulation, l'équipe technique a procédé à l'exploration systématique du champ somme toute très étroit des possibles.

Elle a mené cette exploration en suivant très étroitement l'ensemble des constats opérés par le RESEN en 2002, en tentant d'apporter des réponses aux difficultés relevées, et en adoptant généralement les recommandations que ce rapport avait formulées.

La présentation dans le document stratégique d'un scénario impossible dit « *scénario zéro* » est très éclairante sur l'ampleur de la mutation politique que représente pour le Cameroun la stratégie finalement retenue. En effet, ce « *scénario zéro* » est celui dans lequel aucune décision n'est prise, et où les options actuelles des variables d'arbitrages financiers et de gestion des flux sont maintenues jusqu'en 2015. Cet exercice aboutit à un gap de financement non soutenable, à des indicateurs de fourniture de services (rapport élèves/maître, par exemple) non satisfaisants, et à une croissance exponentielle des effectifs du supérieur dans les filières les plus éloignées des attentes de l'économie.

En rejetant cette option, et en marquant un choix pour une régulation volontaire et effective des arbitrages budgétaires et des flux, orientée prioritairement vers la SPU et dans l'esprit de maintenir les engagements du secteur à des valeurs soutenables, les quatre ministères associés dans l'équipe stratégique ne s'inscrivent pas dans une perspective de simple évolution de la politique sectorielle, mais dans celle d'une forte réorientation des choix publics.

Par conséquent, les observations consignées dans la suite de ce rapport ne devront pas être lues dans un sens restrictif.

Leur intérêt est de questionner les hypothèses critiques du scénario sans remettre en cause les options retenues, qui ménagent à la fois le possible et le soutenable dans le contexte très contraint de la situation camerounaise.

¹ Le modèle a retenu une prévalence de 5,5 % dans la population adulte, sur la base de l'enquête EDSC-III, 2004, et a programmé les effets démographiques correspondant à cette valeur.

Le séminaire tenu à Yaoundé du 5 au 9 juin 2006, réunissant les responsables sectoriels camerounais à très haut niveau et les partenaires techniques et financiers, a permis de partager et d'approfondir la connaissance mutuelle du contexte, du contenu et des contraintes de la stratégie retenue.

Les partenaires techniques et financiers ont à cette occasion manifesté de façon unanime leur soutien aux options retenues pour le scénario. Les discussions thématiques ont permis d'énoncer quelques précisions et quelques garanties qui accompagnent les hypothèses les plus déterminantes de la mise en œuvre de la stratégie.

Le présent rapport consigne, de façon synthétique, les hypothèses ayant donné lieu à des discussions ou à l'expression des préoccupations des partenaires techniques et financiers. Il prend également acte des développements supplémentaires et des engagements apportés, au cours du séminaire, par les autorités camerounaises.

1 Dynamique des flux et régulations

11 accès et effets de demande.

Le taux d'accès moyen au cycle primaire est de 95,6 %. Il a connu une forte progression en 2000 grâce à la suppression des frais d'écolage. Ce n'est donc plus le premier problème du système éducatif camerounais. Cependant, ce taux moyen s'accompagne de disparités persistantes. Le RESEN a pu ainsi isoler certaines populations encore pénalisées par un accès insuffisant : régionalement, les provinces du Nord et de l'Extrême Nord connaissent des taux d'accès de 75,8 % et 73,5 % ; par croisement de variables, on sait par exemple que des populations vulnérables comme les filles rurales des deux quintiles les plus pauvres ne connaissent qu'un taux d'accès de 66 % .

Le document stratégique prévoit des mesures de sensibilisation des populations concernées, ainsi que le développement du préscolaire orienté prioritairement vers ces populations. Il serait peut être pertinent d'associer ces mesures à une réflexion et à des études sociales fines sur les facteurs de demande susceptibles d'influer sur l'accès, qu'il s'agisse soit de variables très concrètes (calendrier et/ou horaires inadaptées, équipements sanitaires des écoles en particulier pour les filles) ; soit d'une inquiétude plus générale des communautés sur les valeurs véhiculées par l'école, sur le comportement de ses acteurs ou sur les contenus enseignés. Le projet PASE soutien d'ores et déjà des expérimentations sur ce terrain.

Le modèle simule un taux d'accès atteignant la valeur 100 en 2007 (sous-systèmes anglophone comme francophone), mais n'anticipe pas que cette valeur excède 100 sur la période postérieure, par effet de rattrapage.

12 régulation et transitions entre les cycles

L'option d'ensemble sur la régulation des flux entre les cycles est très ambitieuse. Elle consiste, selon le document stratégique, à contenir la transition de l'enseignement primaire vers le premier cycle secondaire, et à contingenter de façon stricte la transition vers le second cycle secondaire, dont le dessein est de s'inscrire dans une vocation de préparation au supérieur – et donc ainsi à limiter fortement la croissance du nombre d'étudiants.

Les discussions menées à l'occasion du séminaire d'évaluation, comme les constats opérés par la mission préalable du consultant, ont permis de constater que les responsables des cycles secondaire et supérieur partagent ces options, qu'ils auraient pu juger leur être défavorables, dans leur principe comme dans leurs conséquences.

La traduction de cette politique dans la dynamique des flux anticipée par le modèle se présente comme suit dans le modèle de simulation :

	2004	2015	
Taux de transition primaire – 1 ^{er} cycle secondaire (francophone)	59 %	38,4 %	
Taux de transition primaire – 1 ^{er} cycle secondaire (anglophone)	50,1 %	38 %	
Effectif total des collèges publics	392 431	520 727	+ 32,69 %
Taux de transition 1 ^{er} cycle – 2 ^{ème} cycle secondaire (francophone)	51,3 %	54,3 %	
Taux de transition 1 ^{er} cycle – 2 ^{ème} cycle secondaire (anglophone)	59,9 %	49,1 %	
Taux d'achèvement second cycle secondaire, francophone et anglophone		15 % ²	
Effectif total des lycées publics	131 511	140 756	+ 7,02 %

Le constat est que le maintien à un niveau faible de la croissance l'effectif du premier cycle secondaire se fait au prix d'une diminution sensible du taux de transition, tandis que la quasi-stagnation des effectifs du second cycle secondaire est politiquement moins coûteuse. Les observations tirées du modèle ne sont ainsi pas en complète concordance avec le document stratégique, qui présente la régulation vers le second cycle secondaire comme la plus sévère des deux.

La sévérité de la régulation des flux du primaire vers le premier cycle secondaire, avec une baisse importante du taux de transition, appelle des mesures nouvelles dans le sous-secteur de la formation professionnelle, qui seront discutées au point 14.

13 Régulation des effectifs de l'enseignement privé.

La répartition des effectifs du primaire entre les écoles publiques et les écoles privées pose également une question. La part des effectifs du privé doit être ramenée d'environ 17% à 10 % en fin de période (cette évolution affectant d'ailleurs exclusivement la partie francophone du système), ce qui équivaut à une diminution des effectifs en valeur absolue de 19 %. Le secteur privé est en revanche appelé à présenter une offre en extension dans d'autres sous-secteurs, le préscolaire et le secondaire notamment. Cette politique suppose la fermeture de classes et le congédiement d'enseignants dans le privé, sans que ni les équipements ni les personnels ne soient aisément substituables d'un cycle à un autre³, et le document stratégique n'indique pas comment cette évolution sera accompagnée. Par ailleurs, on peut être étonné de voir le secteur privé invité à développer son offre dans le secondaire, qui doit faire l'objet d'une régulation des flux rigoureuse, plutôt que dans le primaire, sous-secteur dans lequel, par définition, on ne peut pas craindre que les taux de scolarisations soient plus élevés que les objectifs stratégiques ne le prévoient. En d'autres

² Le modèle prévoit un alignement des deux sous-systèmes sur ce taux d'achèvement ; cela explique leur traitement différencié quant à l'évolution des taux de transition du premier au second cycle secondaire.

³ Et sans non plus que l'on sache par quel moyen le ministère peut imposer ces fermetures aux opérateurs.

termes, cette politique de réorientation de l'offre privée présente le risque de priver l'Etat de ses moyens de surveiller la régulation des flux. Des dispositions administratives précises de nature à garantir cet encadrement seraient donc nécessaires en complément de cette politique.

14 Rôle de l'enseignement technique et de la formation professionnelle.

La gestion rigoureuse des transitions fait apparaître comme un profil statistiquement normal celui de l'enfant ayant accompli avec succès la totalité d'un cycle, mais ne pouvant pas être accueilli dans la composante générale du cycle d'aval. Ceci est un progrès par rapport aux régulations traditionnelles qui se réalisent par des abandons en cours de cycle primaire. Cette situation nouvelle s'observe en fin de cycle primaire, avec des enfants de 12 à 13 ans, et en fin de premier cycle secondaire, avec des enfants de 16-17 ans, le premier de ces cas étant plus problématique que le second, et le phénomène s'amplifiant tout au long de la période de prévisions.

Certains partenaires expriment le souhait d'une réflexion sur la gestion par l'âge de cette régulation, de façon à ce que les enfants sortant du système soient en âge légal de travailler.

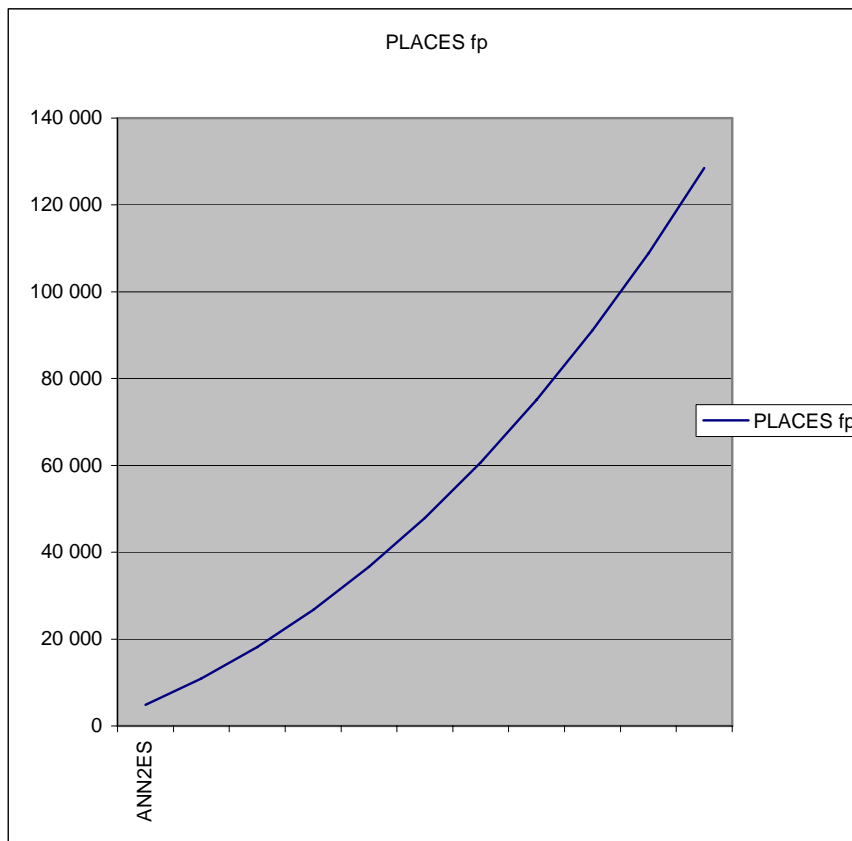
Le document stratégique appelle l'enseignement technique et la formation professionnelle à jouer un rôle important pour la qualification et l'insertion de ces enfants « régulés ».

En ce qui concerne l'enseignement technique, le constat est malheureusement celui de l'absence actuelle d'une réflexion stratégique. Le modèle de simulation, qui ne distingue pas le premier du second cycle, suppose un effectif et des coûts constants sur la période.

Ses représentants s'accordent sur le caractère désuet des formations et des équipements actuels. A titre d'exemple, on peut signaler la parution dans *Cameroon Tribune* du 30 mai 2006 d'une photographie (page 13) montrant des enfants en train de composer pour un examen « pratique » de CAP sur des machines à écrire manuelles.

La formation professionnelle est engagée à accueillir progressivement d'ici à 2015 une proportion allant jusqu'à 35 % des sortants de chaque cycle. Cela implique une multiplication par 30 en dix ans des capacités d'accueil⁴ – selon une courbe de croissance exponentielle.

⁴ A supposer que le nombre de bénéficiaires actuels (aux alentours de 3700) corresponde à la réalité, ce que le ministère en charge du secteur ne certifie pas.



86 % des 128 000 accompagnements en formation prévus pour 2015 seraient destinés à des sortants du cycle primaire.

A ce jour, l'état de la réflexion stratégique du sous-secteur ne lui permet pas d'aborder une telle révolution, ni sur la définition des formations à privilégier, ni sur la disponibilité des formateurs, ni sur l'effort d'équipement ou sur les modes de financement.

Il est très probable qu'il soit nécessaire d'envisager que les quelques 110 000 enfants concernés en fin de période par ces dispositions ne bénéficieront pas tous d'un accueil à plein temps dans le cadre d'un centre de formations : il sera sans doute nécessaire de réfléchir sur des dispositifs intermédiaires permettant à ces jeunes, en voie d'insertion dans des activités informelles, d'être accompagnés par des sessions régulières d'appui en formation, et de bénéficier d'une certification en fin de parcours. Des politiques de ce type sont actuellement expérimentées au Bénin, elles supposent un travail de rapprochement entre les autorités du secteur et les professions concernées.

Quoi qu'il en soit, le sous-secteur de la formation professionnelle devra sans délai bénéficier d'un accompagnement technique pour l'élaboration de tous les aspects de la stratégie à mettre en œuvre. A défaut de mise en œuvre rapide d'une stratégie pertinente, la régulation vers le premier cycle secondaire court le risque de ne pas s'opérer. Or, ce taux de transition constitue la première et la plus difficile des hypothèses de la dynamique des flux souhaitée pour garantir une allocation suffisante de ressources à la SPU.

Les exposés présentés lors du séminaire, ainsi que les constats opérés par la mission préalable du consultant montrent que les responsables de la formation professionnelle (qui relèvent du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle) ont une perception précise de ces problématiques, et de la nécessité de développer en conséquence une

stratégie faisant appel bien plus au « faire faire » qu'au développement en interne de capacités d'accueil, avec un lien affirmé en direction des entreprises artisanales du secteur informel..

Toutefois, un appui technique pour la détermination précise de cette stratégie et l'estimation des coûts et financements associés, permettrait d'accélérer la mise au point et surtout l'opérationnalité des réformes à entreprendre. Une demande d'appui en ce sens pourrait être présentée au Fonds de Développement des Programmes d'Education (FDPE) de l'initiative Fast-Track.

Il en va de même du sous secteur de l'enseignement technique (Ministère de l'enseignement secondaire). Ce secteur n'a pas été en mesure de renseigner le modèle de simulation avec les choix qu'il pensait retenir, et ses responsables s'accordent pour exprimer le besoin d'une réflexion stratégique complète. Cette réflexion semble également mériter d'être accompagnée par des appuis techniques extérieurs de même nature.

15 Redoublements

L'amélioration de la rétention au cycle primaire suppose la diminution des redoublements ; parallèlement, la même diminution est souhaitée dans le secondaire aux fins de ne pas alourdir les effectifs et les financements de ce cycle.

Pour le primaire, cette diminution des redoublements consiste à passer d'un taux moyen de 27,6 % (francophone) ou 17,3 % (anglophone) à un taux moyen de 10% pour les deux composantes du système.

La stratégie prévoit à cet effet de définir des sous-cycles de deux ans au sein desquels le redoublement devient prohibé (rentrée 2006), ainsi que des mesures de sensibilisation des personnels et d'amélioration des prestations pédagogiques et des techniques d'évaluation.

C'est faire la double hypothèse selon laquelle (i) les sous-cycles sont effectivement respectés par les maîtres et directeurs d'école, pour une sorte de division par deux du taux moyen (ii) au delà, que les mêmes pratiqueront beaucoup plus modérément qu'aujourd'hui les redoublements entre les sous-cycles, pour la part restante de la diminution.

Un moyen de sécuriser ces hypothèses, qui vont à l'encontre de la culture scolaire dominante au Cameroun, associant sélectivité à qualité, consisterait à appuyer cette évolution par un pilotage administratif local : renforcement des procédures d'inscription en début d'année, surveillance locale des promotions au moment de la remise des rapports de rentrée.

Dans le secondaire, les diminutions attendues des taux de redoublement sont de moindre ampleur, mais restent considérables, et la stratégie ne suppose pas de définir des sous-cycles, de sorte que tout repose sur des mesures relevant de la sensibilisation et de la pédagogie. Pour les mêmes raisons, un pilotage administratif des pratiques d'établissements semblerait de nature à conforter le réalisme de l'hypothèse.

Les débats de la semaine ont souligné les avancées déjà accomplies sur le terrain en matière de lutte contre le redoublement. Un arrêté relatif à la politique des sous-cycles au primaire a été pris par le Ministre de l'Education de Base après visa du le Premier Ministre. Des mesures de diffusion, de sensibilisation des acteurs et des communautés, de communication sont en cours de réalisation, avec l'appui du projet PASE-WB.

16 Soutenabilité physique de la croissance de l'offre et de l'amélioration du ratio Elèves / Maître.

La réalisation de la scolarité primaire universelle suppose l'extension de l'offre scolaire, qui se traduit entre autres par des constructions de salles de classe et des recrutements d'enseignants.

La question des coûts unitaires de construction sera abordée plus loin. Une question de capacités physiques et de maîtrise d'ouvrage se pose préalablement à celle du coût.

Le rythme annuel prévu par le modèle pour les constructions de salles de classe pour le cycle primaire est de 2 688 en début de période, et 4 387 en fin de période. Or, actuellement, ce rythme serait de l'ordre d'un peu moins de 1000 par an.⁵ Le rapport cité impute la faiblesse de ce rythme à celle des financements disponibles. Il n'est pas certain cependant que les actuels procédés de maîtrise d'ouvrage permettraient de multiplier rapidement ce rythme par trois, si les financements étaient suffisants.

Comme ces procédés sont également au cœur de la question des coûts de construction (cf. infra), la stratégie pourrait être complétée sur ce point en prévoyant l'audit puis l'éventuelle révision de la maîtrise d'ouvrage des constructions scolaires.

Les travaux du séminaire ont été l'occasion de discuter de quelques hypothèses relatives à la politique de contractualisation des IVAC, des maîtres des parents diplômés et des enseignants à recruter. Ces hypothèses, proposées par le MINEDUB, sont en évolution par rapport à l'état initial de la stratégie présenté dans le document. Le financement de cette politique a été estimé par des calculs dérivés du modèle, et comparé avec les perspectives d'appuis extérieurs conjointement sur le C2D et le fonds catalytique de l'initiative Fast-Track. Ces simulations, menées en cours de séminaire, identifient un scénario soutenable à long terme, et les PTF conviennent du principe d'entrer en voie de financement de cette politique.

Ce scénario est bâti sur les hypothèses suivantes :

- Contractualisation des IVAC : 7300 dès la rentrée 2006, (régularisation financière en 2007) , puis 3000 à la rentrée 2007
- contractualisation des maîtres des parents : 1500 dès la rentrée 2006 , 1500 à la rentrée 2007, 2000 par an jusqu'en 2011
- recrutements nets : 4000 à la rentrée 2007, 4500 à la rentrée 2008, ce chiffre devant rapidement à la hausse pour les années suivantes, pour atteindre un rythme de 8000 par an en fin de période.

Cependant, les modalités opérationnelles, budgétaires (CDMT), administratives et financières (appuis PTF), de ce scénario, doivent encore faire l'objet d'une évaluation avant d'être formellement validées par le gouvernement et par les PTF.

⁵ F. Orivel et C. Amvella Bidjo, *Etude pour la définition du programme d'appui aux axes organisationnels et gestionnaires de la stratégie sectorielle de l'éducation*, février 2006.

2 Financement

21 Partage intersectoriel.

Toutes les analyses ont relevé le caractère sous-financé du secteur public de l'éducation au Cameroun, par rapport aux moyennes constatées dans d'autres pays du continent, et par rapport aux arbitrages rendant généralement possible la réalisation de la scolarité primaire universelle

Le plan stratégique en tire les conséquences, en notant « *on a été amené à projeter la part des ressources de l'état consacrée à l'éducation en 2015 à 22 %* »⁶.

Le modèle montre que cette projection, qui ramènerait la Cameroun dans les valeurs moyennes constatées pour les pays africains engagés sur la voie de la SPU, permettrait en effet d'atteindre l'objectif en 2015⁷ sous la réserve d'un gap annuel moyen primaire sur dix ans d'environ 42,3 millions USD, c'est à dire d'un ordre de grandeur accessible aux financements extérieurs, si ces derniers étaient augmentés.

En l'état actuel de la question, et sans lettre de politique sectorielle, la valeur de cette projection laisse une interrogation sur l'engagement du gouvernement sur cette évolution importante de l'arbitrage intersectoriel.

Cet arbitrage se négocie aujourd'hui au Cameroun sur la base des CDMT réalisés par les ministères dépensiers, et partagés entre ces ministères, le MINEFI et le MINPLADAT.

Malheureusement, l'exercice est rendu plus ardu pour le secteur de l'éducation qui trouve ses financements publics dans les budgets de quatre ministères différents, et dans la mesure également où les équipes chargés de l'élaboration des CDMT sont distinctes de celles qui ont préparé le document stratégique. De la sorte, l'outil CDMT ne semble pas aujourd'hui opérationnel dans le secteur de l'éducation

Sur la question des arbitrages intersectoriels, la semaine de séminaire a été riche d'enseignements. En effet, le Premier Ministre a pu dans son discours d'ouverture confirmer que l'option de croissance de la part relative de l'éducation dans les ressources de l'Etat est une option de l'ensemble du gouvernement camerounais. La présence continue des quatre ministres du secteur pendant les débats de la semaine, et la participation effective de la Direction Générale du Budget du Ministère l'Economie et des Finances, ont permis d'approfondir cette question.

La date du 15 juillet a été retenue d'un commun accord pour la finalisation des CDMT des ministères sectoriels. Les CDMT sont en effet le moyen d'assurer l'articulation des choix sectoriels au CDMT global, lui même articulé au DSRP. L'existence de l'instrument CDMT au sein de 2 des 4 ministères chargés de l'éducation, et l'engagement du Ministère de l'enseignement supérieur à finaliser son CDMT avant le 31 juillet 2006, ont été considérés comme autant d'éléments positifs dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie.

⁶ 22 % en dépenses courantes, 20 % sur l'ensemble des dépenses (modèle de simulation).

⁷ Sous réserve de couverture du gap, et avec un rapport élèves/maître de 1:42

22 Coût unitaire des constructions.

Etabli à 8,5 MCFA (i.e. 15 799 USD au cours du jour), le coût unitaire de la salle de classe équipée est très supérieur tant à la valeur du cadre indicatif de Fast-Track (\$ 8 000) qu'aux valeurs généralement constatées dans la sous-région.

Le ministère fait valoir qu'il s'agit là d'un prix TTC, mais la valeur HT (\$ 12 800) elle-même reste très élevée, 60 % au dessus de la valeur indicative Fast-Track.

Cet indicateur a des significations multiples qui renvoient, au travers des procédés de maîtrise d'ouvrage, à la gouvernance du système.

Une stratégie portant sur la maîtrise d'ouvrage, documentée par des études préalables et des comparaisons internationales, aurait le double intérêt :

(i) d'offrir des perspectives de diminution des coûts, et par conséquent, d'une diminution du gap sur les dépenses en capital, principalement lié aux constructions. Une diminution d'un tiers de ce coût correspondrait sur la période à une économie de 198 millions USD pour les constructions du primaire, tout en menant à un coût encore supérieur à la valeur du cadre indicatif : cette question est donc centrale dans l'appréciation de la soutenabilité du scénario

(ii) d'être le premier élément des actions relatives à la gouvernance qui constituent le sous-objectif 2 de l'objectif 3 (« développer un partenariat efficace ») de la stratégie.

Les partenaires techniques et financiers ont exprimé leur vive préoccupation à propos du caractère excessif des coûts moyens de construction. Ce coût représente, dans leur esprit, l'une des variables d'ajustement du gap, dont dépend en fait la soutenabilité d'ensemble du scénario.

Lors du séminaire, les ministères en charge de l'éducation et les PTF ont convenu de la possibilité de faire baisser les coûts unitaires des constructions scolaires .

De façon opérationnelle, deux actions orientées vers cet objectif seront entreprises par le MINEDUB :

- (i) une étude sera diligentée sur la question des constructions de salles de classes. Les termes de référence de cette étude, élaborés par le MINEDUB, comprendront cinq produits attendus :
 - l'étude prospective de nouveaux procédés de maîtrise d'ouvrage et de passation des marchés
 - l'étude technique des normes architecturales actuellement utilisées par le MINEDUB
 - un calcul d'optimisation coût/surface, tenant compte de l'effectif attendu des divisions
 - l'étude des modalités de suivi et des délais de paiement dans les procédures actuelles
 - l'identification des éventuels facteurs limitants des capacités camerounaises de construction de salles de classe (capacité des entreprises, capacités administratives des services responsables des marchés)

Cette étude sera menée dans des délais qui permettront, dans un second temps, d'expérimenter ses préconisations au cours de l'année budgétaire 2007 et de les évaluer.

- (ii) Le MINEDUB prendra l'attache du ministère des finances et des ministère en charge des travaux publics et de l'urbanisme, aux fins de consolider la connaissance qu'il a des diverses possibilités de maîtrise d'ouvrage et de marchés qu'offre le droit camerounais dans son état actuel, et non inscrites dans les habitudes de travail du secteur de l'éducation . Cette connaissance sera partagée avec les PTF du secteur.

Lors de la séance du 9 juin, les ministères se sont engagés, quel que soit le résultat de ces études, à parvenir sans délai à un coût moyen de constructions de 6 M FCFA.

23 Dépenses en capital

Les actuels documents stratégiques ne proposent pas de chiffrage des dépenses en capital de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur ne devant pas connaître d'augmentation de ses effectifs, ses dépenses en capital correspondront à la mise à niveau des équipements. Ces coûts ne sont pas chiffrés dans le modèle. Le cas de la formation professionnelle, appelée à multiplier par trente ses capacités d'accueil, est similaire : les dépenses en capital ne sont pas chiffrées.

La disponibilité d'études stratégiques chiffrées pour ce sous-secteur constitue donc une urgence pour l'examen des équilibres financiers de la SSE.

24 Estimation du gap sur trois et cinq ans.

L'estimation présentée ici repose sur les hypothèses de recrutement énoncées au point 16 ci-dessus, et sur un coût unitaire de constructions de salle de classe fixé à 6 millions FCFA, comme indiqué au point 22 , sous réserves d'ajustements lors de la phase d'opérationnalisation. Les hypothèses sur les ressources publiques tiennent compte d'un recalage en 2006 des données du modèle, en fonction d'informations macroéconomiques réactualisées.

Milliards FCFA	Cumul 2007-2009	Cumul 2007-2011
Besoin de financement net sur dépenses courantes, éducation primaire	5,8	24,0
Besoin de financement total, éducation primaire	49,7	89,7
Besoin de financement net sur dépenses courantes, hors cycle primaire	7,7	50,2

3 Gestion

31 Système d'information

Le diagnostic insiste sur la faiblesse du système d'information des ministères, et le plan d'action prévoit le déploiement d'un outil global, avec les équipements et les formations associées.

Les études et les formations semblent prises en charge par le projet PASE-IDA, mais pas les besoins en équipement. Eu égard à l'enjeu de cet outil, sur lequel tous les documents s'accordent, il serait utile que les crédits correspondants bénéficient d'une priorité absolue pour les années 2007 et 2008. Il n'est pas certain que cette forte dépense ait été intégrée dans le modèle sous les rubriques « dépenses d'administration centrale », qui sont d'un niveau modeste pour les années concernées.

Cependant, une préoccupation plus immédiate et très vive a été exprimée par les partenaires techniques et financiers au cours du séminaire. L'absence de collecte de données statistiques scolaires pour les années 2004 et 2005 fragilise encore les bases d'informations disponibles et met en péril le pilotage de la stratégie et son suivi par les acteurs. La réalisation d'une campagne régulière de collecte dès la rentrée prochaine apparaît donc comme une condition première pour la continuation à moyen terme du soutien qu'ils sont prêts à accorder au secteur.

32 Gestion des ressources humaines

En fait de gestion des ressources humaines, le RESEN avait fait l'analyse de l'aléa régnant sur l'affectation des instituteurs dans les écoles, problème pour lequel le système éducatif camerounais présente des caractéristiques le classant en mauvaise place relative dans l'ensemble des pays africains. Le projet PARE-AFD prend en charge aujourd'hui l'étude de cette question et l'amélioration des pratiques, amélioration sur laquelle le système compte pour réduire les disparités dont il souffre, et pour contribuer à faire baisser le ratio moyen élèves-maître.

Cependant, la détermination de l'ensemble des caractéristiques des formateurs nécessaires à l'encadrement des 128 000 jeunes devant à terme bénéficier de la formation professionnelle doit être menée. La stratégie aura à se prononcer sur leur niveau et modalités de recrutement et de rémunération, et éventuellement sur la création de structures de nature à assurer des formations de formateurs si, comme il est probable, la ressource n'est pas disponible en nombre suffisant à court terme.

Sur ces deux points, les stratégies gagneraient à être précisées. Dans le second cas, ce sont les options de base qui devraient être énoncées.

4 Qualité

41 Qualité en termes d'acquisitions scolaires et de résultats des élèves

Le RESEN avait établi l'existence d'une grande disparité dans l'efficacité pédagogique des écoles, traduite par l'absence de lien entre les résultats obtenus aux examens et les moyens mobilisés dans l'école. Ce constat mène à considérer qu'il existe deux approches complémentaires possibles pour améliorer la qualité des prestations en termes d'acquisitions des élèves ou de résultats.

La première approche, classique, consiste à initier des mesures pédagogiques s'adressant généralement à tous les points du système : rénovation des programmes et des méthodes, formation continue, fourniture meilleure de manuels et de guides du maître.

La seconde consiste en un repérage et un pilotage local des établissements les moins performants : analyse de leur gestion pédagogique (partage des services entre les maîtres, emploi du temps, tutorat et transfert d'expérience, pratiques d'évaluation, etc.) et administrative (suivi de l'absentéisme des élèves et des maîtres, accomplissement des tâches de suivi des élèves), avec des éventuelles actions correctrices, voire contraignantes, diligentées par les autorités locales.

Le document stratégique énonce un certain nombre de mesures relevant de la première approche, mais renvoie généralement aux projets d'école les mesures relevant de la seconde approche. Il y a lieu d'observer ici (i) que le financement des projets d'école n'apparaît pas dans les plans d'action, sauf pour la sensibilisation des écoles au problème de la rétention, et (ii) que ce pilotage local implique nécessairement l'école et sa relation avec l'autorité hiérarchique locale.

42 Qualité en termes de réponses aux attentes sociales.

Le document stratégique comprend dans son introduction une formule séduisante selon laquelle « *l'urgence est de remettre l'école au goût de ses clients* », le terme « *client* » suggérant une adhésion volontaire non nécessairement acquise pour tous les enfants ou pour toutes les communautés.

Pourtant, la suite du document est de ce point de vue un peu frustrante. On n'y trouve pas de dispositif qui serait de nature à constituer un espace de connaissance ou de dialogue entre les communautés, la société civile, et les institutions scolaires, sur le plan des contenus, des valeurs, des comportements des acteurs ou de ceux enseignés aux enfants, ou de la mise en œuvre pratique des enseignements (horaires et calendriers, activités périphériques, participation à la gestion de l'établissement). A cet égard d'ailleurs, les développements sur le mouvement de déconcentration / décentralisation sont centrés, en fait, sur le premier de ces termes.

On peut supposer cependant que la résolution des derniers problèmes d'accès, et de la question de la rétention, renvoie autant à des questions de demande sociale que d'offre de scolarisation. Le développement de stratégies aux fins, pour l'institution publique, de se constituer une connaissance structurée de la demande sociale, et pour les communautés les plus éloignées de l'école, de faciliter leur adhésion, aurait toute sa place dans la stratégie d'ensemble visant la scolarité primaire universelle au Cameroun.

43. Education préventive en matière de VIH-SIDA.

Les débats de la semaine et les apports des partenaires portent la préoccupation de lancer un vaste programme d'éducation préventive afin d'atteindre la population des jeunes de 9 à 25 ans. Dans cet esprit, des objectifs prioritaires pourraient être

- l'élaboration de programmes pour tous les niveaux d'enseignement ;
- l'élaboration de guides des enseignants et de manuels pour les élèves ;
- la formation des élèves - enseignants des ENIEG, ENIET et ENS
- la formation continue des enseignants en activité.